

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhone et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 3, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boite : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1884, X.
— COURSE AUX NOUVELLES. — QUESTION OUVRIÈRE, Robert. — ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES. — L'INSTALLATION DU PREMIER PRÉSIDENT, Vindex. — FEUILLETON, Ch. Deslys. — LA CIRCULAIRE FERRY, Un Lecteur. — INAUGURATION DU LYCÉE FÉNELON, André Dufaut. — EXTRAIT D'UN CARNET, Réalité. — BIBLIOGRAPHIES. — TANTE VIEILLOTTE, E. Meunier. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R. — JEUX D'ESPRIT, E. Meunier.

Nous avons chargé l'Administration du recouvrement de nos mandats. Nous prions instamment ceux de nos abonnés, qui ne se trouvaient pas chez eux lors de la présentation de la quittance, de vouloir bien faire payer au plus tôt dans nos bureaux, rue Mulet, 3, le montant de leur abonnement.

Les Elections Municipales de 1884

La Chambre a terminé la discussion et le vote de la loi organique municipale, promise au pays depuis si longtemps et retardée plus peut-être par le mauvais vouloir des républicains que par les multiples incidents qui se sont succédés depuis que leur parti est au pouvoir. Mais il est matériellement impossible que, dans les quelques semaines de travail parlementaire qui lui restent pour arriver à la fin de l'année, le Sénat puisse examiner et voter à son tour les nombreux articles de cette loi importante. Aussi, pense-t-on généralement que les élections pour le renouvellement des Conseils municipaux ne pourront être ajournées, et qu'elles se feront, en conséquence, sous le régime des lois actuellement en vigueur. C'est donc vraisemblablement au mois de janvier prochain que les communes de France seront appelées à élire leurs conseillers municipaux.

Nous n'avons pas à discuter sur l'importance de ces élections, qui auront leur retentissement dans la politique générale lors du renouvellement partiel du Sénat. Mais nous voulons insister sur la nécessité pour les catholiques et les conservateurs de se préparer, dès à présent, et très sérieusement à la lutte. Il ne faut pas retomber dans la faute qui a été commise récemment à l'occasion des élections pour les conseils généraux. Dans un trop grand nombre d'arrondissements, les conservateurs n'ont songé à la lutte et n'ont présenté de candidats que huit ou dix jours avant la date des élections. Malgré le zèle qui a été déployé, le temps a manqué pour exercer l'action nécessaire, et c'est là assurément la cause principale des échecs que nous avons essuyés. Ayons soin, cette fois, d'entrer plus tôt en campagne, nous n'aurons jamais trop de temps pour éclairer les électeurs sur les agissements du gouvernement et des municipalités républicaines, dont les dilapidations et les folies forment une série interminable.

Le terrain des questions municipales est aussi favorable que nous pourrions le souhaiter, car c'est là surtout que l'on peut rendre sensibles aux yeux du public l'incapacité, l'impéritie, l'intolérance et l'arbitraire du parti républicain ; c'est là enfin, et nous demandons qu'on y réfléchisse, que nous pourrions trouver un refuge contre les abus intolérables de ce régime, en attendant que ses fautes aient achevé de le tuer.

Les catholiques et les conservateurs sont, en effets, mis de plus en plus hors la loi ; on ne néglige rien pour entraver leur liberté et pour compromettre leurs intérêts matériels et moraux. Or, il est certain que s'ils reprenaient la majorité dans les assemblées communales, ils pourraient faire tourner à leur avantage un grand nombre de ces lois destinées à leur faire grief, et revenir sur les innombrables mesures qui ont si cruellement blessé la conscience et

l'honneur du pays. Un tel but à atteindre nous semble digne d'exciter leur ardeur et de les décider à faire tous les efforts possibles afin de réussir.

COURSE AUX NOUVELLES

M. de Mun à Lyon. — Nous apprenons avec plaisir, et nous sommes heureux de l'annoncer, qu'à l'occasion de l'Assemblée régionale des cercles catholiques à Lyon, M. le comte ALBERT DE MUN, fondateur de ces cercles d'ouvriers, et qui est encore aujourd'hui l'âme de l'œuvre, fera une conférence samedi 1^{er} décembre, à huit heures du soir, salle des Folies-Bergères, avenue de Noailles, aux Brotteaux.

Cette réunion étant essentiellement privée, nul ne sera admis sans une carte personnelle. S'adresser au secrétariat de l'œuvre, rue du Peyrat, n° 1.

Cœur de Roi. — Un détail peu connu de la vie de notre regretté Roi, et qui montre une fois de plus son grand cœur.

Lorsque Monseigneur apprit la mort de Louis-Philippe, il était en Allemagne, à Marienbad. Il voulut faire dire une messe pour son parent, et désira que cette messe fut célébrée par un prêtre français.

L'abbé Godefroy, du diocèse d'Orléans, actuellement curé-doyen de Neuville-sur-Bois (Loiret) se trouvait alors à Marienbad.

Monseigneur lui fit demander de dire cette messe, et lui écrivit une lettre de remerciements qui figure dans le salon de ce digne curé.

Don royal. — Au nom du Roi défunt, madame la comtesse de Chambord vient d'offrir une lampe en or massif au sanctuaire de Mariasell, en Styrie, le plus célèbre pèlerinage de l'Autriche.

Facultés catholiques de Lyon. — M. Ducret, ancien président de la Chambre des notaires de Lyon, fera à la Faculté catholique de droit un cours de *Notariat* et d'*Enregistrement*.

Le cours commencera la seconde semaine de décembre : le jour de l'ouverture sera ultérieurement indiqué.

Œuvres de charité. — La vente annuelle au profit des maisons de patronage pour les apprentis aura lieu les mercredi 12 et jeudi 13 décembre prochain de 1 heure à 10 heures du soir, dans les salons du grand hôtel de Bellecour.

Nous prions nos lecteurs d'en prendre bonne note et de ne pas oublier que dans le temps où nous vivons, les œuvres de jeunesse s'imposent tout particulièrement à leur charité.

Vente de charité. — La vente de charité en faveur des pauvres secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu cette année, les mercredi 5 et jeudi 6 décembre prochain, dans les salons de l'hôtel Bellecour.

Donnons toujours pour le bien. — Sa Grandeur Mgr Mermillod, évêque de Lausanne, Fribourg et Genève, prêchera, à Lyon, une retraite aux dames de la ville, du 10 au 20 décembre, dans l'église de Saint-François-de-Sales.

Messe en Musique. — Dimanche, 25 novembre, une grande messe en musique sera exécutée à Saint-André de la Guillotière, par les jeunes gens de la paroisse à l'occasion de la fête patronale.

Nonciature en Amérique. — Les évêques catholiques des Etats-Unis ont demandé au Pape de nommer un nonce à Washington.

Léon XIII a consenti, le gouvernement américain ayant donné l'assurance que le représentant du Pape jouirait du rang et des immunités accordés aux ministres des puissances européennes.

Conférences populaires. — La belle conférence de M. Marbot, vicaire général, sur le Socialisme et les différents discours, prononcés aux conférences populaires de M. l'abbé Bourcier, à Marseille, sont mis en vente au prix de 0,20 centimes.

M^{re} Boissad, le procureur de Dijon révoqué à l'époque des décrets, a prononcé un magnifique discours sur *ce que c'est qu'un chrétien*, dans la vaste salle des conférences populaires à Marseille. Salle comble. La foule composée d'ouvriers des ports et des usines amenés à ces conférences par le zèle du prêtre qui les préside, a couvert de bravos l'intrépide parole de ce soldat du Christ.

M^{re} de Séranon, avocat d'Aix et M^{re} Hornbostel, qui tous deux jouissent d'une grande réputation au barreau, parleront en décembre, sur le *Socialisme, ses formes diverses, ses illusions*.

Ces conférences paraîtront en brochures, à 0,10 centimes.

S'adresser au bureau de notre journal, rue Mulet, 3, ou à M. l'abbé Bourcier, à Marseille.

Informations. — A dater du 17 décembre, quatre nouvelles agences de la Banque de France, seront ouvertes dans les villes suivantes : Mâcon, Cannes, Compiègne, Saint-Malo.

La Banque reçoit, dès aujourd'hui, à l'escompte les effets sur ces différentes localités.

Stabilité ministérielle. — Le *Journal Officiel* publie les décrets suivants :

M. Jules Ferry, député, président du conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, est nommé ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Challemeil-Lacour, dont la démission est acceptée.

M. Fallières, député, est nommé ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en remplacement de M. Jules Ferry, nommé ministre des Affaires étrangères.

Haine de sectaires. — L'aumônier de la chapelle Expiatoire de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, le vénérable abbé Cambot, étant mort récemment, nous apprenons que le ministre des Beaux-Arts a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

M. Jules Ferry a décidé, en outre, que désormais aucun service religieux ne serait plus célébré dans cet édifice.

Il fallait s'attendre à une pareille mesure.

Le budget des cultes. — Demain la Chambre abordera le budget des cultes, qui, comme nous l'avons dit, donnera lieu à un débat intéressant. La commission a réduit les propositions du Gouvernement de 600.000 fr. environ.

M. Jules Roche doit reprendre ses amendements, tendant à supprimer tous les crédits prétendus non concordataires et à réduire les autres. Il proposera ainsi une diminution totale de 6 millions.

Le Gouvernement s'oppose à ces amendements qui seront combattus par M. Martin-Feuillée, ministre de la Justice et des Cultes.

M. Edouard Lockroy doit soulever un incident, à propos des crédits affectés à l'entretien des édifices diocésains et qui s'élèvent à 3 millions environ.

M. Lockroy demandera que le crédit soit reporté sur les édifices civils que la *pénurie du budget* empêche de restaurer, tels que le Collège de France, les Archives, etc.

Recette utile. — Voici un excellent et très facile remède pour guérir les brûlures, accident si fréquent en cette saison.

Faites un mélange, par parties égales, d'eau

pure, d'eau de cologne et huile d'olives. Mélez bien les trois substances. Étendez avec une plume sur la brûlure.

Union catholique. — Petit recueil de réflexions philosophiques, morales et religieuses, approuvé par N. S. Père le Pape et par NN. SS. les Archevêques et Evêques de France et de l'étranger.

Nous recommandons à nos lecteurs cette publication mensuelle à cause du bien qu'ils pourraient faire en la répandant à profusion dans la classe ouvrière.

M. K. Bécoulet, propriétaire et directeur de l'œuvre, place Saint-Alexandre, à Saint-Irénée, Lyon, publie, en même temps, le petit almanach *l'Union catholique* pour 1883, très intéressant par ses anecdotes, ses maximes, ses conseils qui s'adressent à tous.

On trouve au bureau de l'Œuvre, place Saint-Alexandre à Saint-Irénée, Lyon :

L'Almanach de l'Union catholique, pour 1884, au prix de 15 centimes par la poste. On donne 14/12.

Le Portrait du Roi. — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 3, à l'entresol.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Délassements amusants. — Tous les soirs à 8 heures, les dimanches, jeudis et jours de fête, représentation de jour, théâtre du Gymnase, quai Saint-Antoine, 30, récréation charmante.

M. B. de Kolta a le talent de charmer, deux heures durant, les nombreux spectateurs par ses tours de prestidigitation et son savoir.

Mlle Nixaw, elle aussi, joue admirablement sur le xilophone.

Une soirée consacrée à ces représentations n'est plus du temps perdu, c'est délasser l'esprit et donner satisfaction à cette curiosité native qu'il est bon de satisfaire quelquefois.

La Question Ouvrière

VI

Quelqu'un a très justement appelé le siècle où nous vivons le siècle des ouvriers ; et, de fait, jamais on n'a conçu pour l'amélioration de leur sort de plus beaux projets qu'à notre époque, jamais on n'a plus écrit ou plus disserté sur la question ouvrière, jamais on n'a déployé pour l'éclaircir plus de zèle hypocrite ou d'héroïque dévouement. Depuis cent ans, les penseurs, les philosophes, les économistes et les hommes d'Etat s'efforcent d'arriver à la solution du problème ; ils ont présenté tous les systèmes possibles et impossibles de régénération sociale ; Enfantin, Fourier, Saint-Simon et d'autres encore ont essayé d'en appliquer quelques-uns, les plus absurdes naturellement, et aujourd'hui, après tant d'efforts et tant d'expériences, chez le peuple le plus civilisé et peut-être le plus intelligent du monde, sous le régime politique qui a la prétention d'être le plus parfait et de nous diviser le moins, qu'a-t-on trouvé, à quoi s'arrête-t-on ?

Au moyen précisément le plus funeste et le plus contraire à toute solution, à l'institution connexe de Chambres syndicales d'ouvriers et de Chambres syndicales de patrons, c'est-à-dire à l'établissement dans la société de deux camps opposés, rivaux, ennemis même, armés l'un contre l'autre, et toujours prêts à une lutte mortelle pour tous les deux. Voilà l'apais-

ment promis par Gambetta au nom de son parti ! Voilà le remède qui doit guérir nos maux et en prévenir le retour ! Voilà l'institution magnifique qui doit couronner l'œuvre républicaine, et à laquelle on s'occupe en ce moment de donner la consécration légale !

Il est constant, au contraire, que le malaise dont nous souffrons provient justement de cet antagonisme de classes, créé de parti-pris par la franc-maçonnerie et de l'organisation déféctueuse qu'elle a imprimée à la société actuelle. C'est là une de ses origines ; on peut y trouver d'autres causes plus intimement encore rattachées peut-être au plan général de la franc-maçonnerie.

Voltaire, le plus illustre des maçons, l'a dit, et sa parole est demeurée tout à la fois la devise et le mot d'ordre des loges : « Il faut écraser l'Infâme. » La destruction du catholicisme, tel est le but de cette terrible Société inventée par l'enfer. Pour arriver à ce but, il n'y a qu'un moyen : la Révolution, ce monstre, tantôt hypocrite et timide, tantôt hardi et insolent, suivant les temps, les lieux et les circonstances, qui vole aujourd'hui, qui rampera demain, mais qui marche toujours vers sa fin, sans reculer, qui renverse d'un bond les empires, et qui prend sur sa croupe l'être le plus obscur pour le porter au faite, qui bouleverse enfin les hommes et les choses, les secoue et les broie, jusqu'à ce que tout, la vérité comme le mensonge, la justice comme l'iniquité, le bien comme le mal, se trouble, se confonde et se perde dans un écrasement gigantesque.

Et la Révolution est en effet le plus puissant levier de la franc-maçonnerie. Dans une société souvent et profondément remuée, l'idée de Dieu, cela est évident, devra bien vite disparaître, pour faire place à celle de la souveraineté de l'homme ; le principe d'autorité, toujours battu en brèche, s'écroulera avec le principe divin dont il est la conséquence, ou, pour mieux dire, l'émanation naturelle ; le droit disparaîtra à tout jamais devant la force ; le scepticisme sortira tout armé de la mêlée des éléments humains ; les peuples, à mesure qu'ils ressentiront moins directement l'action de la Providence, se serreront davantage les uns contre les autres, et il arrivera un jour, jour préparé de loin et salué d'avance par la franc-maçonnerie, où toutes les nations se grouperont docilement sous son égide et se fondront dans sa main, où la République universelle s'élèvera triomphante sur les ruines du Christianisme universel, et pourra enfin, comme Napoléon, à la veille de la campagne de Russie, s'écrier en brandissant son glaive : « Que Dieu gouverne le ciel ! moi, je gouvernerai la terre ! »

Si nous ne devions pas espérer malgré tout en la miséricorde divine, nous pourrions craindre hélas ! de voir se lever bientôt sur nous cette aurore maudite, car la franc-maçonnerie devient chaque jour plus forte, et les circonstances, aussi bien que le génie même de l'homme, lui ont fourni des auxiliaires inattendus sans doute, mais tout-puissants. Habile à se servir de tout, particulièrement comme j'ai déjà essayé de le montrer, des moyens mis par Dieu à notre disposition pour notre bonheur ou notre bonte, elle s'est substituée partout à lui. La parole du prophète sacré s'est réalisée de nos jours : Les abîmes ont disparu, les vallées se sont comblées, les montagnes se sont aplanies ; il n'y a plus de Pyrénées, plus d'Alpes, plus d'Océans, plus de barrières entre les peuples ; les bateaux à vapeur, les chemins de fer, le télégraphe, ces instruments merveilleux qu'on

dirait nés de la baguette magique d'une fée ou d'un ange et que la Providence semble avoir prodigués à notre siècle pour la paix du monde et la félicité des humains, ont facilité le croisement des races, la généralisation des langues, la fusion des peuples ; et c'est la franc-maçonnerie qui les a accaparés, qui s'en sert pour porter, jusqu'au bout de la terre, comme une étincelle électrique, le feu des Révolutions.

Elle ne s'est pas arrêtée là. Il était bon sans doute qu'elle s'emparât de cet admirable outillage pour construire, en faisant la synthèse des peuples, cette vaste tour de Babel qui s'appellera la République universelle, et que les langues, non pas confondues cette fois, mais véritablement fondues entre elles, n'empêcheront plus d'édifier : seulement, ce n'était pas assez. Que servait-il d'avoir abaissé les frontières, si les nations devaient rester divisées par les barrières infranchissables des douanes ? L'abolition des tarifs était le corollaire indispensable de la création des chemins de fer : elle fut décriée sans hésitation. La franc-maçonnerie savait bien quel ébranlement profond causerait la ruine des vieilles forteresses douanières ; mais elle ne recula pas. Peut-être se réjouit-elle au contraire à la pensée du double but qu'elle atteindrait ainsi, en rapprochant d'une part les peuples sous sa main, et en jetant d'autre part au milieu d'eux le germe d'une Révolution économique qui deviendrait sans aucun doute avec le temps politique et sociale à la fois. De la collaboration de Napoléon III, le carbonaro, et de Palmerston, le franc-maçon, naquirent donc ces fameux traités de 1860, qui devaient si violemment agiter la France et bouleverser de fond en comble son régime économique. Un trait de plume donnait sans l'assentiment, sans l'avis même du Corps législatif, suffit pour accomplir ce coup d'État, et depuis vingt-trois ans que le système fondé par lui, et considérablement étendu chaque année, a été mis en vigueur, notre industrie s'en va, lentement minée par une maladie de langueur qui bientôt deviendra mortelle.

Les matières premières indispensables à notre commerce, que nous trouvions jadis et que nous aurions continué à trouver chez nous, si le maintien des tarifs avait prohibé l'entrée des produits étrangers, nous arrivent aujourd'hui du dehors, et viennent nous créer sur nos propres marchés, à des conditions extraordinairement avantageuses, des concurrences redoutables, à peu près invincibles. Tout l'or que les droits énormes d'autrefois obligeaient les étrangers à nous payer, nous est au contraire enlevé par eux. Au lieu de nous confiner en nous-mêmes, de travailler chez nous, avec nos propres armes, avec nos propres machines, et avec l'argent des autres, nous avons ouvert toutes grandes les portes de la France aux peuples voisins qui se hâtent sans pudeur, protégés par les lois, de drainer le plus pur de notre substance. Sous prétexte de fraternité, et sous l'action d'une fausse philanthropie, nous avons livré nos secrets, nous avons communiqué aux autres nos moyens de fabrication, nos brevets d'invention, notre bon-goût lui-même, tout ce qu'ils ignoraient, tout ce qui faisait naguère notre force, et peu à peu nos usines dévénues inutiles se ferment, nos machines s'arrêtent, nos manufacturiers se ruinent. Cette décadence, que chaque jour accentue et qui s'étend comme la gangrène, loin d'inquiéter les francs-maçons qui nous gouvernent, les satisfait au contraire, parce qu'elle s'attaque surtout aux bourgeois, aux riches, aux classes dirigeantes. Peu leur importe que les nations rivales profitent de nous, nous pillent et nous rongent,

puisque la théorie du socialisme maçonnique a aboli toutes les vieilles distinctions de races, et qu'il n'y a plus au monde, à ses yeux, que des hommes libres, frères et amis, tous affiliés de près ou de loin à la Société et soumis à ses canons ! Le sol de la France, qui sert à l'heure actuelle de champ d'expériences à la secte, se desséchera sans doute et se dépeuplera ; jeté en pâture à tous les vents du ciel que le libre échange a déchaînés sur lui, il s'en ira en poussière d'or engraisser les terres encore pauvres et arides qui sont loin de nous. La ruine prochaine et presque inévitable des patrons, entraînera celle des ouvriers ; la franc-maçonnerie le sait bien, car si elle arrive insensiblement à faire de l'État le pourvoyeur et le père nourricier des citoyens, elle n'a pas encore trouvé le moyen pratique d'éteindre le paupérisme et d'entretenir les artisans, sans un maître qui les paie et les nourrisse. Mais ce n'est pas là ce qui l'effraie. Elle a répété sur tous les tons que les hommes devaient périr plutôt que les principes, et elle ne se contredit jamais. La France mourra donc ; mais la secte vivra, et notre malheureux pays devra s'estimer heureux encore de n'être plus qu'un rocher stérile et nu, puisqu'il aura eu l'honneur d'être la première pierre de ce temple maçonnique, que les loges ne désignent aujourd'hui que comme un symbole, qui doit s'appeler demain les États-Unis d'Europe, et qui deviendra un jour la République universelle.

ROBERT.

Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers

Assemblée régionale de Lyon, 29 et 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 883

JEUDI, 29 NOVEMBRE, à 8 heures. — Chant du *Veni Creator*. — Messes d'ouverture. Exercice de la retraite.

Séance du matin, à 9 heures et demie. — LES COMITÉS ET LES CERCLES. — Rapport.

Séance de l'après-midi, à 2 heures. — LA PRÉPARATION DE LA CORPORATION. — Rapport.

A 5 heures. — Exercice de la retraite.

VENDREDI, 30 NOVEMBRE, à 8 heures. — Méditation. Messe. Exercice de la retraite.

Séance du matin, à 9 heures et demie. — LA CORPORATION D'ARTS ET MÉTIERS. — Rapport.

Séance de l'après-midi, à 2 heures. — LE RÉGIME CORPORATIF A LA CAMPAGNE. — Rapport.

A 5 heures. — Exercice de la retraite.

A 8 heures et demie. — Assemblée annuelle du cercle Saint-Georges, salle philharmonique.

SAMEDI, 1^{er} DÉCEMBRE, à 8 heures. — Méditation. Messe. Exercice de la retraite.

Séance du matin, à 9 heures et demie. — LE RÉGIME CORPORATIF DANS L'INDUSTRIE. — Rapport.

Séance de l'après-midi, à 2 heures. — LE RÉGIME CORPORATIF DANS L'INDUSTRIE. — (Suite.)

A 5 heures. — Exercice de la retraite.

A 8 heures et demie. — RÉUNION DE CLOTURE, SALLE DES FOLIES-BERGÈRES. — Conférence de M. LE COMTE A. DE MUN.

DIMANCHE, 2 DÉCEMBRE, à 8 heures. — Messe d'action de grâces. Communion générale.

Dans l'après-midi, cérémonie religieuse de clôture. Sermon. Salut solennel du très Saint-Sacrement. — A 7 heures. Repas d'adieux.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

1. Les messes et les exercices de retraite auront lieu à l'église Saint-Nizier.

2. Le dimanche, la messe sera célébrée par le Cardinal-Archevêque dans la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Doyenné, 8, et la cérémonie religieuse de clôture, présidée par son Eminence, aura lieu à l'église Saint-Nizier.

3. Les séances de travail et la réunion des Dames patronesses se tiendront dans la salle de la Société Philharmonique, quai Saint-Antoine, 30.

4. Les réunions devant avoir un caractère absolument privé, nul n'y sera admis que sur la présentation d'une carte d'invitation nominative et personnelle.

5. Les membres de l'Œuvre devront être munis de leurs insignes pour les réunions du soir et pour la cérémonie religieuse de clôture.

6. Des quêtes spécialement destinées à couvrir les frais de l'Assemblée régionale seront faites aux messes d'ouverture et d'action de grâces et à l'issue de la cérémonie religieuse de clôture.

7. Les repas pourront être pris en commun au Restaurant Monnier, place Bellecour, 31.

8. Les hôtels recommandés sont : Hôtel Bellecour, place Bellecour ; Hôtel des Beaux-Arts, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Hôtel Lachasse, rue du Peyrat, 2.

LES BUREAUX DU SÉCRÉTARIAT DU COMITÉ SONT, RUE DU PEYRAT, 1.

On est prié de s'y adresser pour tous renseignements ainsi que pour l'obtention des cartes.

Installation du premier Président

La Cour d'appel de notre ville a procédé jeudi, à l'installation de son nouveau premier président, Cérémonie froide, ennuyeuse et courte fort heureusement. Les discours d'usage furent prononcés, l'un par M. le procureur général Fabreguette, l'autre par M. le vice-président Rieussec, et le récipiendaire termina la séance par une courte allocution.

Rien de saillant dans ces discours qui respiraient un malaise et une gêne bien compréhensibles.

Un bon point cependant à M. Fabreguette qui n'a pas craint de dire que pour être magistrat sous la République, il fallait nécessairement admirer la République, et que la Justice n'aurait qu'à gagner à être rendue par cinq conseillers au lieu de sept, dans nos cours d'appel.

M. Rieussec, tout en se montrant satisfait d'avoir à accueillir un magistrat de la carrière, non pas seulement un magistrat créé par la politique, n'a point manqué de faire l'éloge de M. Millevoe et de montrer tout ce que la Cour de Lyon perdait en sa personne.

Quant au nouveau Président, il a couvert de fleurs tout le monde, la cour, le barreau, les avoués, ont eu leur petit compliment fort bien tourné du reste. L'éloge du Président de la Ré-

LA PIÈCE DE TOILE

PAR
CHARLES DESLYS

L'homme, jeune encore, était de haute taille et d'aspect imposant. D'énormes favoris rougeâtres encadraient son visage aux traits rudes, au front carré. Il avait l'allure à la fois militaire et dogmatique. Je flairai le Prussien. Quelque officier supérieur.

Rien de charmant comme sa compagne. De la distinction, de la grâce, une véritable élégance, et, dans son regard, dans son sourire, de l'esprit, de la bonté. Evidemment ce n'était pas une Prussienne.

« Monsieur, me dit-elle, je cherche vainement à rassortir une toile qui n'est venue de France... On devrait trouver chez vous la pareille... Mais non !... Non !... Je ne vois rien d'aussi fin, d'aussi parfait... Cependant elle fut achetée dans les Vosges... N'est-ce pas, prince ? »

Ce dernier mot me fit dresser l'oreille. Un pressentiment !

Je me retournai vers le prince, qui venait de répondre par un geste affirmatif, et très courtoisement, mais en le regardant bien dans les yeux !

« Il faudrait préciser, lui demandai-je à mon tour, ne serait-ce pas à Gérardmer ? »

— Oui.

Ce oui fut articulé d'un ton sec et sans que le Prussien sourcillât. Mais il avait légèrement rougi. Aussitôt cette pensée me vint :

« Gageons que je teus mon voleur ! »

Ah ! ma foi, tant pis ! j'ai lâché le mot. Il s'applique non seulement au brigadier fusillé, aux soldats réduits à l'état de glaçons, mais encore, mais surtout au capitaine, au colonel.

Il restait, d'ailleurs, un moyen de me convaincre que c'était bien celui-là.

« Madame, questionnai-je, cette pièce n'avait-elle pas une marque tissée dans sa trame ? »

— En effet ! me répondit la dame. C'est, je crois, l'usage... Mais cette marque, nos marchands de Berlin prétendent ne pas la connaître...

— Je serai peut-être plus heureux... Veuillez me la dire !

— Deux noms...

— Lesquels ?

— Kate et Joseph.

Plus de doute ! Je savais que Catherine avait ainsi

marqué la pièce qui représentait le complément de sa dot. Une signature incontestable.

Le mouvement qui venait de m'échapper provoqua cette exclamation de la princesse :

« Ah ! j'étais bien certaine que nous retrouverions ici la piste ! »

— Oui, madame... elle est retrouvée ! » répondis-je.

Mais c'était de nouveau vers le prince que se dirigeaient mes yeux.

En dépit de son flegme germanique, il était mal à l'aise.

« Alors, reprit la princesse, fixez le prix. Pour avoir une seconde pièce qui vaille la première, je ne marchanderai pas.

— La première n'a pas été marchandée non plus, fis-je avec un sourire.

— Hum !

Cette interjection venait du Prussien, qui semblait avoir un chat dans la gorge.

Quant à moi, je réfléchissais au moyen de prendre ma revanche.

« Eh bien ! » se récria la dame, qui, n'étant pas dans le secret de la situation, commençait à s'impatienter.

J'avais un plan. Telle fut ma réponse :

« La provenance m'est connue, et l'ouvrière aussi.

— Ah ! c'est une ouvrière...

— Tout à fait exceptionnelle, madame, et qui ne travaille qu'à ses heures. Il faut donc s'y prendre longtemps d'avance... et payer en faisant la commande.

— Qu'à cela ne tienne. Dites le prix !

— Quinze cents francs.

— Vous entendez, prince ?

— C'est bizarre ! murmura-t-il en s'exécutant. J'espère qu'on donne un reçu.

— Comme de raison ! répondis-je ; je vais l'écrire. Et ce fut en ces termes :

« Reçu quinze cents francs pour une pièce de « toile prise à Gérardmer en décembre 1870. »

Puis ma signature, ornée d'un superbe paraphe. Tandis qu'il acceptait le papier, je fis disparaître la somme dans le tiroir de mon bureau.

Oh ! mon intention n'était pas de le prendre en traître, et j'allais le prier de lire. Mais ce fut inutile, il lisait déjà. Ces Prussiens, quelque titrés qu'ils soient, ne font jamais rien à l'étourdie.

(La fin au prochain numéro.)

publique, de M. Jules Ferry et du garde des sceaux a trouvé sa place dans ce concert de louanges.

M. Fourcadeleur devait bien cela, après avoir, en 1875, lors de son installation comme procureur général à Alger, célébré en termes pompeux le maréchal Mac-Mahon, « ce chef glorieux, dont le nom est comme le symbole de la bravoure et de la loyauté ». Certes, le premier Président n'a pas pu songer à reproduire le discours du procureur général, et cela est fort regrettable, si l'on songe que le procureur voyait dans sa nomination : « Comme le gage de l'union intime qui doit exister entre les ministres de la religion et les magistrats. » Qu'en pense aujourd'hui le premier Président? La question est indiscrète; n'insistons pas, et dès à présent, estimons nous heureux que le gouvernement ait choisi pour occuper ce poste important un magistrat et non un politicien.

VINDEX.

La Circulaire Ferry

M. Ferry qui laisse le portefeuille de l'instruction publique pour celui des affaires étrangères a cru devoir, en guise d'adieu au personnel universitaire, adresser aux instituteurs de France, une circulaire, qui devient pour ainsi dire, le commentaire de la loi du 28 mai 1882.

On a fait du progrès depuis un an et demi dans la voie de l'athéisme officiel, et tandis que dans le ministère annexé à la loi de 1882, on prononçait encore le nom de Dieu, on parlait même d'enseignement religieux, il n'est plus question aujourd'hui que de morale générale, indépendante, ou de ce fonds d'idées générales, qui sont la sagesse de l'humanité. M. Ferry sait à merveille jouer des phrases ronflantes et des mots sonores et lorsqu'il parle des devoirs de l'instituteur, il a même exprimé certains sentiments élevés avec un assez grand bonheur d'expression. Mais cette partie superficielle de sa circulaire ne change pas le mensonge et l'hypocrisie qui en constituent la substance, et les pédagogues laïques liront facilement entre les lignes et n'auront pas de peine à comprendre la pensée de leur supérieur.

Ce que veut M. Ferry, c'est qu'on se borne à dire aux enfants qu'il est défendu de tuer ou voler. Que si l'élève demande pourquoi, on lui répondra : La sagesse humaine le veut ainsi, et il faudra bien se contenter de la réponse. Toute allusion à l'existence de Dieu, et à plus forte raison aux dogmes du catholicisme ou de toute autre religion serait attentatoire à la liberté de conscience des jeunes générations, pour lesquelles on consacre seulement le droit à l'athéisme et à la libre-pensée. Comme frein à leurs passions et à leurs mauvais penchants, les écoliers modernes devront se contenter de la pensée fortifiante que l'humanité approuve la vertu et condamne le vice. Se borner à un enseignement moral de cette nature dans l'éducation des jeunes générations, c'est le supprimer complètement, chacun le sent bien et l'auteur de la circulaire en est persuadé tout le premier. Mais pour lui importe de préparer pour l'avenir une race de désespérés ou de bandits, son but c'est celui de la franc-maçonnerie, c'est la guerre au catholicisme, qu'on veut extirper à tout jamais de l'âme de la nation. Le plan est machiavéliquement ourdi et peut amener la ruine morale et définitive de la France. Aux catholiques de voir s'ils laisseront accomplir cette œuvre d'iniquité.

Un Lecteur.

Inauguration du Lycée Fénelon

A PARIS

Cette solennité purement civile, et dont M. Paul Bert a fait les honneurs, mérite de ne point passer inaperçue. Elle a le mérite de nous faire bien savoir quel est l'esprit qui a présidé à la création des lycées féminins, et quelle est la nature de l'enseignement qui y est, et sera, dans l'avenir, distribué aux jeunes filles.

Les lecteurs de l'Eclair, catholiques convaincus et intelligents, n'ont rien à redouter pour eux-mêmes de la fondation des lycées de filles. Ils savent trop bien ce qu'il y a de délicatesse dans le cœur de la jeune fille pour la jamais confier aux bohémes de la Révolution, à ces mains mercenaires qui font de l'instruction publique un moyen de pervertir les âmes. Mais, chacun, dans sa position, est appelé un jour ou l'autre à donner quelque conseil à des parents, à des amis, à des connais-

sances. A ce titre, il leur est utile d'être dès à présent fixés sur l'esprit des nouvelles écoles gouvernementales.

On nous accordera sans peine qu'il y a un lien d'étroite parenté entre tous les lycées de filles; que l'esprit de l'un doit être l'esprit de l'autre. On nous accordera, surtout, qu'étant tous le produit d'une même pensée, ils ont été créés tous, pour tendre à la même fin, arriver au même but. Eh bien! la cérémonie qui s'est passée naguère, à Paris, nous dévoile admirablement cette fin, et nous désigne ce but.

Les morts ne parlent pas et ne peuvent pas protester contre l'abus que les vivants font de leur nom. L'abus que nos libres-penseurs font d'un nom illustre dans la religion, dans les lettres sacrées, dans les fastes des plus douces, des plus éclatantes et des plus populaires vertus pour abriter un enseignement impie, homicide de l'âme et pernicieux à toute vie humaine qui tend au bonheur par la vérité, l'honneur et la justice, est ici patent.

Mais que penser de celui qu'en a fait M. Paul Bert le jour de l'inauguration, sinon, qu'il dépasse toute mesure, insulte à la raison et à la vérité historique de la façon la plus révoltante, et, disons-le, la plus sinistre?

Voici ces paroles :

« Mesdemoiselles,

« Ce n'est pas sans y avoir mûrement réfléchi que le ministre a placé cet établissement sous le patronage de Fénelon. Cet homme éminent, libre-penseur, s'il en fut, et dont on peut dire que, sans lui, la Révolution française et le Quatre-Septembre n'auraient jamais existé (sic), cet homme éminent, dis-je, s'il n'eût pas vécu en un siècle de barbarie, eût été l'ardent pionnier de la nouvelle éducation que nous réalisons aujourd'hui... »

« Qu'est-ce, en effet, que *Télémaque*, sinon l'émouvante histoire d'une jeune fille (!!!) dont la religion ne satisfait pas les besoins délicats (!!!) et qui aspire de toutes ses forces vers l'idéal de la démocratie?... »

Il faut notre temps, et dans ce temps, un Paul Bert pour pouvoir comprendre de pareilles énormités; et de ces hallucinés qui prennent pour des réalités les rêveries monstrueuses de leur cerveau malade? Est-il un de ces fous d'orgueil qui, ne pensant que drôleries, s'imaginent que dans leur bouche, elles se transforment en belles et limpides vérités? Fénelon libre-penseur et révolutionnaire; Fénelon père du 4 septembre; Fénelon génie éminent s'il n'eût pas vécu dans un siècle de barbarie, ce sont de ces choses qui dépassent les limites du bon sens, et entrent de plein pied dans le domaine de la démence. Mais, rappelons-nous-le, ceux qui, à notre époque débilitée de folies, ne sont pas, par là-même, des fous. Il est possible que M. Paul Bert soit plus philosophe qu'il n'en a l'air. Il a pu se dire : le peuple de France, dans ses couches les plus profondes et les plus larges, est un composé de gros imbéciles. Ces imbéciles admirent, depuis deux siècles, un nom, celui de Fénelon, comme le plus pur symbole de la science et de la littérature agréable, fleurie, aimable, pleine d'un doux attrait, charmant. Emprérons-nous de Fénelon; qu'il soit notre propriété, et qu'il abrite notre enseignement, et ainsi, par l'amour et l'admiration de Fénelon, la génération présente montera par degrés à l'admiration et à l'amour des idées qui nous sont chères et des hommes qui les représentent véritablement. A ce compte, M. P. Bert serait un habile mystificateur, un hypocrite consommé? Pourquoi pas, puisque, autrement, il ne serait qu'un vulgaire dément.

L'allocution de M. Bert n'est pas pour nous un chagrin, au contraire. Elle nous montre avec un sinistre éclat quelle sera la nature de l'enseignement des lycées de jeunes filles. La Religion, l'Eglise, Dieu en seront bannis, et quand, dans les leçons d'histoire et de littérature, on fera la rencontre d'un grand nom chrétien, on en retournera la signification au profit direct de la Révolution. Les vertus de l'Evangile deviendront les vertus du maçonisme; la charité deviendra une pauvre philanthropie; la haine du despotisme se changera en amour de la démocratie libre-penseuse.

Les belles étudiantes qu'on va nous former, et comme leur esprit et leur cœur seront valeureux pour soutenir les sollicitudes de la famille! Vrai, s'ils ne devaient, de leurs mains indignes, toucher qu'aux enfants de ceux qui les connaissent, nous battrions des mains; mais quelle amertume pour l'honnête homme de penser que ces jongleurs souilleront l'âme de milliers d'enfants dont les parents ne les connaissent pas!

ANDRÉ DUFAY.

Extrait d'un Carnet

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs un extrait délicieux d'un carnet trouvé sur la voie publique et que nos confrères n'ont pas

le carnet de Jules Ferry lui-même. Il paraît, au dire des connaisseurs que nous aurions en main une œuvre de jeunesse du puissant ministre.

Voici la chose en question :

« C'est après des mûres et profondes réflexions que j'ai décidé d'arriver aux solutions suivantes; puissent-elles m'être utiles ainsi qu'à la France.

« Rien n'est difficile comme de faire promptement fortune honnêtement.

« Suivre la voie commune pour atteindre un tel but est preuve manifeste d'inexpérience ou d'incapacité.

« Cette méthode existe, elle est productive et rapide avant tout, elle se soucie peu de l'avenir (le souci coupe les forces), et cette méthode, c'est l'emprunt.

« L'emprunt est la solution de toutes les misères.

« Vous n'avez rien, vous voulez avoir beaucoup, empruntez.

« Empruntez 1.000 fr., empruntez 100.000, empruntez 100.000.000, empruntez tant que vous voudrez; vous aurez tant que vous voudrez.

« Je sais bien l'objection que vous allez me faire : — Quand on emprunte, il faut rendre.

« — Qu'est-ce que vous allez me chercher là. Il s'agit bien de rendre, quand on n'a rien; que vous souciez-vous de l'avenir avant de songer au présent. Allons, un peu plus d'idées pratiques, l'important c'est d'abord d'avoir et pour avoir il faut emprunter.

« — Mais enfin plus tard.

« — Plus tard... plus tard... nous verrons.

« — Nous verrons! nous verrons!... tout cela ne m'intéresse pas.

« — Aristote a dit liv. IV, chap. XXII, p. 728 de son livre sur... les emprunts) que l'homme était un animal périssable. Après nous le déluge! »

Pour copie conforme :

RÉALITÉ.

BIBLIOGRAPHIES

LES GUERRES DU RÉGNE DE LOUIS XIII ET DE LA MINORITÉ DE LOUIS XIV. *Mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur*, publiés et annotés par TH. TAMIZEY de LARROQUE. — Librairie de la Société bibliographique, 195, boulevard Saint-Germain, Paris. — 2 vol. in-12; 6 francs.

Point de titre auquel un ouvrage réponde plus exactement que celui-ci. C'est bien, en effet, de guerres et uniquement de guerres que ces deux volumes traitent du commencement jusqu'à la fin. Ça et là le portrait d'un homme célèbre, un tableau très court de la vie de ce temps viennent interrompre le récit des combats et des opérations stratégiques; mais ce ne sont là que de rares exceptions et vite de Puységur se hâte de revenir à l'objet de toutes ses prédilections, à l'armée. Ne croyez pas cependant qu'il s'ensuive une monotonie fatigante; si quelques chapitres paraissent écourtés et ressemblent un peu à des catalogues de combats, en revanche, on en peut trouver, et en très grand nombre, qui sont pleins du plus vif intérêt, car ils ont pris l'époque, les mœurs d'alors sur le vif. Sans même qu'il se soit proposé ce but, de Puységur par la simple naïveté de son style, par le naturel de tout son ouvrage, nous montre on ne peut plus fidèlement ce qu'on pensait alors. Il a bien, à mon avis, trop le goût des combats, il songe trop à la bataille elle-même, sans penser parfois aux conséquences qu'en peuvent résulter, en un mot, il semble regarder la guerre comme le but unique de la guerre, mais ce ne sont pas des théories philosophiques que nous venons lui demander. Ce que nous cherchons chez lui c'est de l'exactitude et de la fidélité avant tout, et il les possède.

S'il se présente quelques obscurités, quelque détail technique que ne comprendraient pas tous les lecteurs, M. de Larroque a eu soin, dans des notes fort nombreuses et fort bien faites d'aller au devant de toutes nos questions.

EVIDENCE.

LES ALMANACHS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE.

Dans une récente lettre apostolique sur l'influence actuelle de la presse, Sa Sainteté Léon XIII recommande instamment aux catholiques d'user des mêmes armes que leurs ennemis, c'est-à-dire de multiplier les bonnes publications, revues, livres, journaux, brochures, en un mot « d'opposer les écrits aux écrits ».

Parmi ces « écrits », il n'en est certainement pas de plus en vogue que les *Almanachs* : chaque année il s'en débite par millions, et là où n'a pas encore pénétré le journal, on trouve toujours un almanach. Par le temps qui court, c'est un des agents les plus actifs pour le bien comme pour le mal.

Pénétée de cette vérité, la Société générale de librairie catholique a voulu payer son tribut annuel à la bonne cause par la publication de plusieurs de ces petits livres, et nous venons aujourd'hui les recommander chaleureusement.

I. ALMANACH DU PAYSAN POUR 1884, avec cette épigraphe : « Le paysan, c'est l'homme du pays; il cultive le sol, il le défend. »

L'*Almanach du paysan* forme un petit volume de 36 pages avec gravures, et ne coûte que dix centimes l'exemplaire.

Excellent petit livre qu'on voudra propager activement, d'abord à cause des bonnes petites choses

qu'il contient, et ensuite pour la modicité de son prix, 10 cent., et par la poste *franco*, 15 centimes. 12 ex. *franco* 1 franc.

II. ALMANACH HISTORIQUE ET PATRIOTIQUE POUR 1884 (4^{me} année). — Le meilleur éloge de cet excellent petit livre est dans son titre même, et dans la simple indication de ce qu'il contient.

L'*Almanach historique et patriotique* est illustré de très nombreuses gravures et forme un volume de 142 pages. 30 centimes, *franco* poste.

Nous le recommandons avec la même instance que le précédent.

Remise considérable quand on le prend en nombre.

III. ALMANACH DES CAMPAGNES POUR 1884 (4^{me} année). — Son seul titre aussi désigne la classe des lecteurs à laquelle s'adresse cet almanach, non moins récréatif et non moins plein de bonnes choses que les deux précédents. Chacun voudra lire ce livre et le répandre autour de soi. In-12 de 72 pages avec gravures. Prix : 15 cent., par la poste, *franco*, 20 cent.

Les idées de Tante Vieillot

JOURNAL D'UNE VIEILLE FEMME

(Suite.)

Puis, vient le plaisir malicieux des comparaisons, car — signe infaillible que la vieillesse m'a déjà effleurée de son aile — je me surprends à dire : De mon temps...

Eh bien ! que l'aiguille fatale marque l'heure tant redoutée, je ne chercherai point à la faire rétrograder — chose assez difficile, il est vrai ! — Je me suis toute disposée à mériter au physique comme au moral ce surnom de *Tante Vieillot* que j'ai déjà accepté de bonne grâce.

Tante Vieillot !... Ce nom indique que mes idées sont complètement démodées — plus peut-être que mes vêtements.

Et pourquoi mes idées ne sont-elles point au goût du jour? Parce qu'elles sont jeunes.

Paradoxe! dira-t-on. Non, vraiment! La jeunesse d'aujourd'hui est frivole; elle n'est point jeune.

Je reviendrai sur ce sujet, car je me propose d'occuper les loisirs d'une solitude que les ans feront de plus en plus complète, en inscrivant sur ce journal les petites critiques que m'inspirent les mœurs modernes.

J'ai toujours beaucoup aimé cette manière de converser avec soi-même; là, pas de discussions irritantes, pas de paroles mauvaises, véritables flèches empoisonnées, qui portent presque malgré soi dans le cours des conversations animées.

Non, rien de tout cela, quand on est seul : on émet une idée sur un sujet quelconque, on examine la chose de bonne foi — on le croit du moins ! — on est résolu à la plus stricte impartialité, on pèse consciencieusement le *pour* et le *contre* ; — je ne dis pas, par exemple, que les poids soient parfaitement justes ! — Puis, tout doucement, on revient à sa première idée, et... on la proclame excellente !

Mon Dieu ! ce n'est peut-être pas la meilleure manière de s'éclairer; et je sais qu'on est convenu de dire : De la discussion naît la lumière ! Mais à moi, la discussion a toujours produit l'effet des éclairs fulgurants des nuits d'orage : on est ébloui pendant un quart de seconde après quoi les ténèbres vous paraissent plus épaisses encore.

Je m'en tiens donc superbement à ma petite jugeotte, et... mes contemporains n'ont qu'à se bien tenir! Je vais joliment m'amuser, toute seule à leurs dépens !

Pour extrait conforme :

E. MEUNIER.

(A suivre.)

ANCIENNE MAISON

MOUTH

GRANDS MAGASINS

DE

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Nizier, Rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

LE THÉ DES ALPES

Est au premier rang des purgatifs populaires. Son goût agréable, son action sûre, exempte de tout malaise lui ont valu une réputation universelle dans la France, où son usage est général. Recommandé au printemps contre *bile, humeurs, glaires*, etc. Exiger la signature RECH.

BULLETIN FINANCIER

L'émission du Crédit Foncier a rendu momentanément un peu d'animation au marché qui menaçait de périr d'inanition. Nous disons momentanément, parce que nous ne croyons pas qu'elle se maintienne. Une fois terminée, nous le verrons sans aucun doute, retomber dans son atonie habituelle. La situation financière et politique est telle, qu'une reprise véritable, nous paraît radicalement impossible. Et en cela nous ne faisons que partager le sentiment des économistes les plus distingués qui s'accordent à dire que les mauvais jours ne sont pas finis. Il faut donc s'attendre à voir la baisse se continuer encore sur un grand nombre de valeurs.

Néanmoins, l'émission du Crédit Foncier a été comme un rayon de soleil au milieu d'une journée de pluie. Grâce à elle, les grandes Sociétés de crédit ont vu leurs cours se raffermir et même légèrement progresser sur ceux de la semaine passée. Ce qui contribue à leur ramener un peu de faveur, c'est qu'on se dit que les autres ayant disparu, elles se trouvent à peu près seules à profiter des nouvelles émissions. Mais puisque cela suffit à leur rendre un peu d'animation, nous pouvons penser dans quelle situation prospère, elles seraient si elles avaient su, au temps des folies, se préserver de la fièvre de la spéculation et des placements aventureux.

Dans tous les cas, il faut croire que le temps des placements à gros bénéfices n'est pas revenu et ne reviendra pas de sitôt. C'est pourquoi nous continuons à conseiller à l'épargne les valeurs à revenu fixe si on ne veut pas s'exposer pour l'avenir à de graves mécomptes.

Voici l'échelle des revenus des valeurs dont la plupart rentrent dans la catégorie de celles qui constituent, comme on dit, « des placements de père de famille. »

Ce revenu est calculé d'après les cours du 2 novembre 1883. Nous ne parlons bien entendu que des obligations.

Rev. 0/0	VALEURS	Cours au 1 ^{er} nov.
3,80	Obl. Nord.	366 25
3,82	Obl. Est 3 0/0.	365 »
3,83	Obl. Orléans.	363 »
3,83	Obl. Lyon-Méd. 3 0/0.	363 »
3,87	Obl. Ouest.	360 »
3,88	Obl. Midi.	359 75
3,94	Obl. Lyon Médit. 5 0/0.	586 »
4,04	Obl. Est 5 0/0.	584 50
4,05	Obl. Nord-Est.	339 »
4,86	Annuités Orl. à Châl 5 0/0.	520 »
3,93	Obl. Chemins Austr. 1 ^{re} hyp.	334 50
4,42	Obl. Nord-Espagne, 1 ^{re} série.	340 »
4,48	Obl. Chemins Lombards, nouv.	291 »
4,50	Obl. Chemins.	293 »
4,51	Obl. Saragosse.	325 75
4,63	Obl. Chemins Portugais.	322 50
4,91	Obl. Kronprinz Rodolphe.	510 »

Les journaux financiers publiaient ces jours-ci la dépêche suivante. Nous la reproduisons parce qu'elle parle d'un fait qui exerce une grande influence sur l'avenir de cette ligne.

Kronprinz Rodolphe.

« Hier, à quatre heures de l'après-midi, l'explosion

des mines de ce côté-ci de l'Arlberg a mis à jour les trous produits par les machines perforatrices du côté oriental du tunnel, et une communication a été ainsi établie entre les galeries. La direction et la hauteur sont parfaitement d'accord. L. R.

VARIÉTÉS

Eglise paroissiale de Saint-Irénée

Cette église fut fondée vers l'an 347, par Verus ou Verissimus, évêque de Lyon, au-dessus d'une ancienne crypte, dédiée à saint Jean l'Évangéliste qui renfermait les tombeaux de saint Épipode, de saint Alexandre et d'un grand nombre de martyrs de notre ville.

En 470, l'évêque saint Patient répara et orna à grands frais cette église souterraine, et fit rebâtir avec une grande magnificence l'église au-dessus qui était d'une rare et riche structure.

Le chœur fut orné d'un pavé en mosaïque, dont il ne reste plus que quelques vestiges qui représentent des fragments des signes du zodiaque, des vertus théologales, et d'une inscription en vers latins, rappelant le souvenir des 19.000 chrétiens qui furent martyrisés sous l'empire de Septime Sévère. Ces vers dont la traduction se lisait contre le mur au bas de l'escalier qui conduisit à la chapelle souterraine, étaient ainsi :

A L'ABORD DE CES LIEUX TRAPPEZ VOTRE POITRINE, GÉMISSEZ, RÉPÂNEZ DES LARMES DE VOS YEUX, LES CHRÉTIENS IMMOLES POUR LA SAINTE DOCTRINE, VOUS Y MONTRENT ENCORE LE VRAI CHEMIN DES CIEUX. LE PRÉLAT IRÉNÉE AVEC SA TROUPE SAINTE, GISSANT MARTYRISÉS DESSOUS CE MONUMENT; CETTE TERRE EST ENCORE DE LEUR SANG TOUTE TEINTE, LEURS ESPRITS GLORIEUX SONT DANS LE FIRMAMENT, LE NOMBRE DE CES SAINTS EST DE DIX-NEUF MILLE. SANS COMPRENDRE AVEC EUX LES FEMMES, LES ENFANTS; ILS ONT SOUFFERT LA MORT POUR SUIVRE L'ÉVANGILE; HONOREZ DE CES SAINTS LES EXPLOITS TRIOMPHANTS.

On lisait à la suite : L'an 1410, le 8 avril, le cardinal Pierre de Turey fit solennellement la reconnaissance des corps des saints Irénée, Épipode et Alexandre, inhumés dans cette église par saint Zacharie.

Saint Rémi, évêque de Lyon, fit reconstruire cette église en 868, et y institua des chanoines réguliers en remplacement des moines, qui, auparavant, la desservaient conjointement avec celle de St-Just; il conserva l'union entre les

¹ Monfalcon, *Histoire de Lyon*, t. I, p. 194; *Lyon ancien et moderne*, t. II, p. 266.

² Nivon, *Voyage du Saint Calvaire*, etc., pp. 162 et suiv.; Cochar, *Guide du voyageur à Lyon*, p. 157. Dans les dernières réparations, faites à l'église de Saint-Irénée, on a fait disparaître toutes les traces d'antiquité que l'on remarquait auparavant.

deux églises, et la primauté de celle de Saint-Irénée. Cette union a subsisté jusques vers l'année 1085, époque à laquelle Hugues, archevêque de Lyon, sépara les deux administrations ecclésiastiques des deux églises et en forma deux corps qui furent soumis chacun à un supérieur. Il établit à Saint-Irénée des chanoines de Saint-Augustin non réformés avec un prieur titulaire à leur tête. L'église de Saint-Irénée devint collégiale et paroissiale. Dans la suite, ce prieuré fut mis en commande.

Unfred, comte de Lyonnais, fonda une chapelle en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste dans l'église de Saint-Irénée du côté de l'évangile, où il choisit sa sépulture, après y avoir déposé le corps de la comtesse Gimberge sa mère. Ce fut en ce même lieu qu'Artaud, comte de Forez, héritier et successeur d'Unfred, son frère aîné, voulut aussi être inhumé. Ce fut lui qui y fit mettre son épitaphe et celle de son frère et de sa mère, qui était ainsi conçue :

HIC JACET ARTAUDUS COMES LUGDUNENSIS & COMES FORENSIS, & DOMINUS BELLIOCI, & VMPREDUS FRATER EJUS, & MATER EORUM, QUI OBIT ANNO NONCENTESIMO NONO.

Cette épitaphe n'était pas gravée, mais seulement peinte, on y voyait deux écussons des armoiries de Forez et de Beaujolais. Le tout fut effacé, lorsque M. Claude de Laurencin, baron de Rivière et prieur de Saint-Irénée fit reblanchir l'église vers le commencement du XVI^e siècle.

Les comtes de Forez furent inhumés dans l'église de Saint-Irénée jusqu'en 1223, que Guy IV, fonda une église à Monbrison, et y détermina sa sépulture et celle de ses successeurs, qui avaient été jusqu'à Guy II, dans l'église de Saint-Irénée, dans laquelle Raynaud de Forez, archevêque de Lyon, mort le 28 octobre 1226, voulut aussi être inhumé.

On voyait à la suite : L'an 1410, le 8 avril, le cardinal Pierre de Turey fit solennellement la reconnaissance des corps des saints Irénée, Épipode et Alexandre, inhumés dans cette église par saint Zacharie.

¹ Lyon ancien et moderne, t. II, p. 265, ² Menestrier, *Histoire consulaire de la ville de Lyon*, p. 317; Paradin, *Histoire de Lyon*, p. 112.

Messieurs les comtes de Lyon, entre autres celle d'un doyen sur laquelle on lisait cette épitaphe :

HIC JACET GUILLELMUS GUIDO DECANUS ECCLESIE LUGDUNENSIS. M. MLXXX.

Sur une autre était le nom de Guillaume de la Poype, d'une maison du Beaujolais, il avait été reçu chanoine-comte en 1261, précenteur en 1269 et obéancier d'Anse, il mourut en 1287. Ses cendres furent transférées au commencement du siècle dernier, de Saint-Irénée dans la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église de Saint Jean.

On voyait aussi la tombe d'un autre doyen du chapitre de Saint-Jean nommé Gui, qui avait été inhumé devant la porte de l'église de Saint-Irénée. Ce fut ce doyen qui permit le 12 septembre 1291, aux PP. Carmes de s'établir dans notre ville. Il mourut la même année.

(A suivre.)

E. R.

¹ Péricaud, *Notes et Documents pour servir à l'histoire de Lyon*, année 1291.

Jeux d'Esprit

ÉNIGME HOMONYMIQUE

N° 51

Un matou, l'air pensif, et la démarche altière
Un soir se promenait au bord de la gouttière.
« Ou donc vas-tu, Minet? » fis-je, en l'apercevant.
Lui, sans me regarder, queue en l'air, nez au vent,
Me dit : « Je vais m'asseoir sur le trône de Perse! »
— « D'un tel espoir, Minet, si ton esprit se herce,
Tu seras, je le crains, vite désabusé! »
— « Eh bien! me répond-il, avec son air rusé
En faisant le gros dos, mordillant sa moustache
Et fixant sur les miens ses gros yeux vert pistache,
Si je ne puis atteindre à ce poste éclatant,
Tout en haut d'une aiguille une place m'attend! »

LA SOLUTION DE LA DERNIÈRE ÉNIGME N° 50 EST :
ÉCLAIR

ANAGRAMME

N° 2

D'un tout petit fruit vert, au vinaigre confit,
J'avais mis un seul grain au bord de mon assiette.
Quand, tout à coup, lecteurs — voyez donc le profit! —
J'en sortis un poisson, et n'en laissai miette.

LA SOLUTION DE LA DERNIÈRE ANAGRAMME N° 1, EST :
MARÉE, ARMÉE, RAMÉE, AMÉE
E. MEUNIER.

M. B. PELLISSON, de Belleville, a trouvé la solution de l'anagramme et de l'énigme parues dans notre dernier numéro 212.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PETIT AÎNÉ, RUE GENTIL, 3.

On trouve aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet

LE SOCIALISME

ET
LES CONFÉRENCES POPULAIRES

CONFÉRENCE DONNÉE LE 14 NOVEMBRE 1883

Par M. l'abbé MARBOT

Vicaire général de sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Aix

PRÉCÉDÉ DE L'ALLOCATION DE

M. l'abbé BOURCER, directeur des Conférences

La Prophétie

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée : *Prophétie tirée de l'Apocalypse*, et signée par M. de Montrou, (imprimée chez E. Mazereau, 13, rue Richelieu.)

Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de Bénédictin les Saintes Écritures, et notamment l'Apocalypse. Celle-ci, indecible pour le commun des mortels, M. de Montrou le connaît comme son alphabet. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'Apocalypse, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. »

La lecture de cette *Prophétie* est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puis tous ceux qui ont été prédits dans le *Livre divin* se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrou n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables.

Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et, en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

Magasin de Chaussures en tous Genres
POUR HOMMES, FEMMES, FILLETES & ENFANTS

ON FAIT LES RÉPARATIONS

MME BARIAN-PEYTEL

LYON — 11, Rue Terme, 11 — LYON

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

Guerison des dérangements de matrice. Les symptômes de cette maladie sont : gonflement du ventre, maux de reins, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont guéries par le traitement de M^{me} Jourdain, accoucheuse, rue de Chartres, 80.

3^e ANNÉE — 1884

ALMANACH DU BON ROYALISTE

PAR UN AMI DU PEUPLE

Prix. 0,15 cent.

S'adresser à M. HENRI BRIAND, libraire-éditeur,

rue Saint-Laud, 62, à ANGERS (Maine-et-Loire)

GRANDE ACTUALITÉ

M^{GR} LE COMTE DE CHAMBORD

Correspondance complète. — 1 vol. in-48, de 402 pages, 4 fr. 50 c.

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. »

HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE

1 vol. in-12, avec portrait sur acier : 50 c. — Édition populaire : 50 c.

Adressez les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

AVIS AUX DAMES

Depuis 20 ans je souffrais d'un dérangement de matrice, j'avais, toujours sans résultat, suivi divers traitements. Je viens déclarer que m'étant adressée à madame Pascal, 61, cours Gambetta à Lyon, j'ai été entièrement guérie après quelques jours de traitement, c'est avec une profonde reconnaissance que je lui remets la présente attestation. F^{me} Barbier, propriétaire, 70, avenue des Ponts.

AVIS

UNE NOUVELLE SALLE D'ARMES

Est ouverte à Lyon, depuis le 1^{er} octobre

Rue Mulet, 8, au 1^{er}

Elle est dirigée par M. YUNG, professeur d'escrime, ex-premier maître au 93^e de ligne.

Requiem en Musique

A LA MÉMOIRE DE

M. LE COMTE DE CHAMBORD

Adressez 2 francs en mandat-poste

à M. l'abbé Ch. HUBERT

7, Place Poissonnière, 7

TOULON (VAR)

LAINES

Mohair, Persan, Saxo, Mérinos

ANGLAISE IRRÉTRICISSABLE

ROBES ET MANTEAUX D'ENFANTS

PÉLERINES ET FICHUS

A. ROYANÉ

Rue de la Préfecture, 1

JOURNAL TRÈS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES ET AUX PENSIONNATS

LE PLUS BEAU, LE PLUS UTILE, LE PLUS AGRÉABLE

CADEAU

POUR UNE DAME OU UNE JEUNE PERSONNE

C'EST UN ABONNEMENT

A la Femme et la Famille, Journal des Jeunes Personnes

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE

Sous la direction de M^{lle} JULIE GOURAUD

PRINCIPALES RÉDACTRICES. — Mmes et Mlles Julie Gouraud, Julie Lavergne de Stolz, Jean Lander, Sazerac de Forgez, Henri Beaulieu, J. d'Engreval, Barbe, Colomb, Pauline de Thibert, Lérida Geoffroy, Valentine Vattier, Henri Langlois, Lucie des Ages, Véronique, Louise Belville, etc. MODÈS ET TRAVAUX. — Mmes Agnès Verboom, baronne de Sparre, Angèle et Sarah Cretté.

ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle, sans annexes : 6 fr. — Étranger : 7 fr.
LA MÊME, avec annexes et grav. : 12 fr. — Union postale : 14 fr.
Bi Mensuelle, sans annexes : 10 fr. — Union postale : 12 fr.
LA MÊME, avec annexes et grav. : 18 fr. — Union postale : 20 fr.
Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du Gérant, M. A. Viton, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.